

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 JUIN 2025

Ce Conseil d'Administration, organisé à Rostrenen, réunit **40 participants** représentant **25 clubs** sur 39. Après l'accueil des participants, Jean-Marc ouvre la séance à 9 h 45 en excusant l'absence pour raisons de santé de notre trésorière Christiane Wyns.

1 – Intégration d'un nouveau membre

Christiane WYNS (*du club de Sainte-Marie*) et Maryvonne BUDINOT (*du club de Quimper*) ayant été intégrées au sein du bureau lors du vote « électronique » de janvier, en qualité respectivement de trésorière et de trésorière adjointe, il reste à inclure **Christiane FOLJAN**, cooptée par les membres du bureau lors d'une précédente réunion. Le CA d'aujourd'hui est donc invité à se prononcer sur son intégration au sein du bureau.

Christiane, présidente du club de Ploudalmézeau, a accepté de devenir **déléguée de secteur sur le Finistère Nord**, Maryvonne BUDINOT étant déléguée sur le Finistère Sud.

L'intégration de Christiane est soumise au vote des personnes présentes : c'est **oui à l'unanimité**. Jean-Marc remercie Christiane pour son engagement, laquelle annonce déjà une bonne nouvelle concernant son secteur : la reprise de l'organisation de compétitions par Landivisiau.

2 – Trésorerie

Ce point est présenté par Jean-Marc ; l'absence de Christiane n'est pas préjudiciable au bon déroulement du CA qui ne fait qu'un point trésorerie, la présentation des comptes et du bilan s'effectuant lors de l'AG.

. **Point licences** : nombre de licenciés en hausse ; toujours une bonne dynamique et la 1^{ère} place pour notre Comité au niveau national avec **1087 licenciés** (*161 en licence découverte et 261 en licence loisir comptabilisés par Marie-Thé*). Jean-Marc envisage pour le seuil des 1100 licenciés la même opération que lorsque le Comité a atteint les 1000. Il est possible de prendre dès maintenant de nouvelles licences (25 €) ; elles seront valables jusqu'au 31 août 2026. Jean-Marc précise qu'au niveau national la barre des 15000 licenciés n'est pas encore atteinte.

Marie-Thé Falezan demande une nouvelle fois aux responsables de club de veiller à bien écrire les informations concernant les **nouveaux joueurs** pour lui éviter recherches et appels, et de mettre Christiane Wyns en copie de leurs envois. La fiche peut être complétée sur nos PC (*elle est à récupérer sur le site du Comité dans Trésorerie/Courriers du trésorier/Licence*). Pour le suivi comptable, il est important de bien compter les licences de chaque catégorie afin que les virements leur correspondent (*indiquer aussi code club et toute autre précision utile*).

Marie-Thé envoie les nouvelles licences à la Fédé une fois par semaine puis attend le retour de celle-ci pour faire la mise à jour des clubs.

Jean-Marc indique que **le renouvellement de l'affiliation des clubs sera effectué par le Comité** à partir de la saison prochaine et figurera sur la facture du Comité. Cette façon de procéder simplifiera la tâche de la Fédé qui ne recevra plus qu'un seul virement au lieu de 39. Il ajoute que la liste des renouvellements de licence peut être envoyée à Marie-Thé dès septembre même s'il en manque une dizaine.

Jean-Marc rappelle l'**obligation** instituée par la Fédé **de créer un club pour avoir accès à ses logiciels**. En Bretagne, trois clubs ont été créés cette saison (*absents aujourd'hui*) et, après les avoir laissés « tranquilles » pendant un an, il les a contactés par mail afin de faire un point de situation. Seul Lannilis lui a répondu pour l'instant, ce qu'il déplore. Ce club compte 5 licenciés alors qu'à chaque séance il y a une vingtaine de joueurs. C'est un retour en arrière qu'on ne peut pas accepter. Etre affilié ne veut pas dire seulement acheter un logiciel !

D'une façon plus générale, il nous faut continuer à travailler sur les « déserts scrabblesques » pour créer de nouveaux clubs.

. **Point trésorerie** : tout va bien sur ce plan. Les deux semaines fédérales organisées à Erdeven en 2024-2025 (*dont une en avril pour la première fois, avec 95 personnes*), ont généré 11 000 € de bénéfice, ce qui permet au Comité d'avoir une politique plus généreuse envers les joueurs et les clubs. Pour avril 2026, Jean-Marc a signé un contrat avec « Vacances Bleues » afin de garantir l'obtention de la salle.

Chaque joueur qualifié pour un championnat à Vichy (*environ 90 participants bretons en mai*) a reçu du Comité une indemnité de 90 €, soit une dépense totale d'environ 8500 €, comme l'an dernier.

Des chiffres précis seront communiqués lors de l'AG. Jean-Marc et Christiane ont commencé à travailler sur une comptabilité analytique pour présenter une situation claire de chaque poste.

Une réunion des trésoriers aura lieu en visio en septembre afin de recenser leurs éventuels problèmes et de repréciser le fonctionnement de la comptabilité.

3 – Développement

Le développement des clubs passe par une nouvelle approche :

. ouverture d'annexe(s) (*comme Vannes à Baden et Séné, et aussi Carhaix, Sud Goëlo...*).

Jean-Marc croit beaucoup à cette solution qui résout aussi les problèmes de place. Il suffit d'une personne responsable, pas besoin de présidence... Il peut se déplacer pour une réunion avec les municipalités afin de les convaincre de proposer des séances de scrabble (*avec salle gratuite ; pas de demande de subvention : difficile maintenant d'en obtenir ; il faut fournir un n° SIRET*). Dans les zones rurales, les mairies sont plutôt partantes, voire demandeuses d'activités, pour dynamiser leur commune.

. lancement d'un créneau horaire supplémentaire (*cas de Rennes à compter de septembre*).

Une bonne couverture par la presse permet de bien mettre en avant nos grands événements (*comme le championnat de Bretagne*).

Les i-clubs sont-ils appelés à se développer ? Leur fonctionnement est différent de celui des clubs. Ils regroupent surtout des joueurs de série 1 qui visent principalement les interclubs.

4 – Championnat de Bretagne Interclubs

Avant d'aborder le règlement de cette compétition, Jean-Marc revient sur la **finale** de cette saison où le **classement de la division Honneur** était erroné suite au non retrait des points d'un joueur joker dans l'équipe de Concarneau. Le titre de champion revient donc à Vannes 2, Douarnenez est 2^{ème} et **Muzillac 3ème**.

Jean-Marc rappelle que cette compétition unique en France est une occasion supplémentaire pour tous les joueurs bretons de se rencontrer. L'objectif de l'élargissement du nombre d'équipes présentes en finale est de revaloriser les divisions Promotion et Honneur.

La nouvelle formule expérimentée lors de la finale du 3 mai (*présence des 8 meilleures équipes de chacune des trois divisions Elite, Promotion et Honneur, soit 120 joueurs*) a donné satisfaction aux participants. Les responsables de clubs présents au CA sont d'accord pour la reconduire.

Jean-Marc fait lecture du nouveau règlement qu'il propose en explicitant certains points :

A3 - Il n'y a plus de délégué aux compétitions dans le Comité, d'où l'ajout de cette fonction, différente de celle de délégué aux résultats ;

B4 - La licence premium est obligatoire ; la licence découverte permet aussi d'intégrer une équipe : précision à ajouter ;

C4 et C5 - S'il y a un changement dans la composition des équipes après son envoi, il faut bien sûr prévenir le délégué à la compétition, mais aussi le responsable du centre organisateur car la disposition des joueurs diffère de celle d'une compétition « normale » ;

D2 - Cette année, les parties avaient été prêtirées par Joan Controu. Pour 2026, Jean-Marc sollicitera peut-être le Comité D (*Pays de la Loire*) ;

E4 - La compétition étant un TH2, un multiplex serait possible, tout en différenciant bien la finale interclubs du classement Fédé. Jean-Marc souhaite d'ailleurs proposer plus de multiplex (*tout s'est bien passé au tournoi de Rennes grâce à une personne qui a très bien géré la réception des tirages et l'envoi des résultats*).

Evelyne Menant (Vannes) demande l'ajout d'un ramasseur à fournir par chaque club participant (*point E1*). Jean-Marc estime que c'est au club organisateur de trouver au sein de son club les ramasseurs nécessaires ; s'il le faut, il contacte les clubs voisins pour compléter.

Jean-Marc regrette qu'il n'y ait pas plus d'équipes en division Promotion et nous demande d'inciter les joueurs à participer.

Aucune autre remarque n'étant formulée, le **nouveau règlement des Interclubs bretons** est **soumis au vote**. Aucune voix contre, aucune abstention, c'est une **adoption à l'unanimité**.

A propos de la **finale 2025-2026** prévue le 30 mai, avec une salle préservée à Plomeur, Jean-Marc indique que cette date n'est plus disponible, le championnat de France 1, 2 et 3 devant se dérouler à Chevilly-Larue ce week-end-là. Il nous faut donc trouver une autre date.

Un problème de date risque aussi de survenir pour le Championnat de Bretagne actuellement fixé aux 7 et 8 mars 2026 en raison des élections municipales.

Raymonde Graffion (Muzillac) souligne le peu de succès rencontré par le challenge N6N7, ce qui est dommage puisque c'est une compétition qui leur est réservée. Il y a peut-être un manque de communication dans les clubs. Jean-Marc reconnaît que c'est un point faible de notre Comité et propose une réunion à 3 ou 4 en septembre afin de réfléchir aux moyens d'encourager les joueurs des séries 6 et 7 à compétir, deux rendez-vous les concernant plus particulièrement : la qualif. 5, 6 et 7 et le challenge N6N7.

Evelyne Menant pense que le fait que ce challenge soit en open ne favorise pas la participation.

5 – Tarifs pour la saison 2025-2026

Aucune augmentation du tarif des licences et compétitions n'est envisagée pour 2025-2026.

Lors de notre prochaine AG, la redevance due au Comité sera évoquée et peut-être modifiée.

Jean-Marc pense qu'une visio avec les présidents de clubs serait utile pour présenter et expliquer la politique du comité sur ses finances.

6 – Scrabble scolaire

Le bilan établi par Anne-Marie Nicolaïdes, excusée, est présenté par Marie-Christine Chycki (*Rennes*).

>> L'année 2024-2025 a été très riche pour les scolaires. Malgré un calendrier avancé de deux mois, la participation au **concours scolaire** a augmenté, avec notamment 5 écoles et 2 collèges autour de Brest. Sur la Bretagne, 1298 jeunes ont rempli la feuille de jeux avec leurs enseignants. Après correction, ce sont 216 élèves qui ont participé en décembre aux **6 finales départementales**. La **finale régionale** a rassemblé **62 enfants** à Rennes le mercredi 5 février, malgré le train supprimé à Quimper à cause des inondations. C'est un jeune Morbihannais qui a remporté cette finale. Enfin, le samedi 29 mars, la **finale nationale** à Paris avec 112 enfants qualifiés, a vu nos **6 finalistes** bretons terminer dans la première moitié du classement.

Soulignons aussi la performance de Kaelig Pageaud qui continue sur sa lancée et est devenu vice-champion de France Poussins en avril dernier.

>> Côté **développement**, l'ouverture d'une section jeunes au club de Rennes et la création de 3 clubs jeunes à Pont l'Abbé, Landivisiau et Pluguffan portent à **12** le nombre de **clubs jeunes en Bretagne**.

Nos parties en visio, sur zoom le mercredi de 18 h à 19 h, ont bien fonctionné, avec un grand succès au moment du championnat régional. Il faudrait cependant plus d'animateurs. Il y en a 5 actuellement (*3 de Rennes et 2 de Muzillac*). Une séance de démonstration pourrait être proposée aux adultes intéressés. Jean-Marc précise que ces séances sont un prolongement du concours scolaire car il n'y avait plus rien quand il était terminé. Elles permettent aux enfants ne pouvant aller en club de continuer à jouer, d'où le souhait de Jean-Marc de les développer. S'il y avait plus de 10 enfants, il faudrait ouvrir un créneau supplémentaire. Ces séances peuvent aussi amener les jeunes au scrabble. La présence de Kaelig au championnat de France était une première depuis plusieurs années ; la pratique de séances en visio peut conduire à y envoyer d'autres jeunes.

7 – Calendrier 2025-2026 et Ronde 2025

>> **Ronde 2025** : certains centres sont déjà complets dans le Morbihan. Marie-Paule gèrera le logiciel des résultats et Jean-Marc assurera la composition de la finale.

>> **Calendrier** : incertitudes par rapport à mars. Pour le championnat de Bretagne des 7 et 8 mars, Evelyne Menant a mis une option sur la salle de Baden. Si besoin, le championnat pourrait être avancé au week-end des 28 février et 1^{er} mars.

Le championnat de Bretagne en paires a été annulé cette année en raison de problèmes d'organisation.

8 – Informations fédérales

>> **Nouveau billet de correction** : les derniers tests effectués à Vichy ont permis de valider la nouvelle présentation. Ce billet, à utiliser à partir du 1^{er} septembre, sera présenté sur le site du comité. La commande sera possible dès cet été : carton de 5000 billets, à se partager lors de la finale de la ronde. Il suffit d'indiquer à Annie Colin combien on veut de bulletins (*500 ou 1000*) et la facturation sera faite aux clubs par le comité.

>> **Evolution du classement (réunion ce soir avec la FISF)** : actuellement, les % définis pour les séries sont liés au nombre de joueurs qu'elles comportent, et les joueurs en licence loisir « n'ont plus leur place » dans ce classement. La modification envisagée consiste à prendre pour chaque série la moyenne des barres d'accès sur les 12 dernières années (*10 ans + 2 ans Covid neutralisés*), et ce sera ainsi tous les ans. Les barres d'accès seront connues plus tôt, et la variation dépendra du niveau des joueurs et non plus de leur nombre.

Deux particularités en France :

- . attribution de PP pour les séries 4 : points additionnels ; Jean-Marc estime qu'il faudrait passer en % ;
- . il n'y a qu'en France qu'on parle de points de classement (*pour les séries 5, 6 et 7, il n'y a que ça*).

L'objectif est d'harmoniser progressivement. Ainsi, apparaîtront la saison prochaine des PP pour les séries 5 et 6, tout en gardant les points de classement pour l'instant.

Alain Hascoët (Landivisiau) précise qu'on peut voir notre classement en %, quelle que soit la série, sur le site de la FISF (*accessible en cliquant sur l'icône figurant en page d'accueil du site de la Fédé française, rubrique compétitions/ classement/Classement duplicate*).

Jean-Marc ajoute que la formule de qualification par séries pour le championnat de France est définitivement adoptée.

>> **Dupligest** : destiné à remplacer Sigles, ce nouveau logiciel devrait apparaître en cours d'année.

9 – Questions diverses

→ **Raymonde Graffion** : nous n'avons pas reçu les exemplaires du nouveau scrabblorama destinés aux joueurs. Auprès de qui intervenir ?

La livraison est assurée par GFS. Jean-Marc va se renseigner et la réponse sera indiquée sur le site du comité. Il y aura un numéro par trimestre.

→ Besoin de flyers et affiches : en demander à Jean-Marc avant fin juin

→ **Brigitte Buretey (Pluguffan)** : quel est le tarif pour jouer occasionnellement dans un autre club ?

Chaque club a sa politique : ça peut être gratuit ou soumis à un droit de table.

→ Changement de responsables dans certains clubs :

. à **Baud** : Colette Robin remplacée par **Corinne AUBECQ** à compter du 13 juin ;

. à **Guingamp** : Léa Le Théo remplacée par **Thierry GUILLOU** à partir du 26 juin ;

. à **Port Louis** : Jean-Pierre Le Gall est remplacé par **Sylvie LOZACH**.

Les changements de président.e sont à transmettre à Annie Colin et chaque responsable doit mettre à jour sa fiche club. S'il y a des problèmes de présidence dans un club, il ne faut pas hésiter à solliciter Jean-Marc pour trouver une solution.

→ Festival de Quiberon

Beaucoup de personnes interrogent Jean-Marc sur la date de reprise. Quiberon est toujours intéressé par son déroulement en février. Jean-Marc va solliciter une rencontre en septembre pour évoquer la reprise qu'il souhaite dans les mêmes conditions que précédemment (*salle gratuite, mais pour une subvention, ça sera compliqué*).

→ Un festival aura lieu en septembre 2026 aux Sables d'Olonne : il remplacera la formule actuelle (*week-end « Scrabble du Littoral »*) et l'ex-festival de La Rochelle, et sera organisé sur le modèle de Quiberon (*avec du temps libre*).

Aucun autre point n'étant soulevé, le CA prend fin à 13 h et tous les participants se retrouvent pour un repas en commun.